

## **M. Russell Gilbert passe le flambeau pour la présidence du COBARIC**

### **Le COBARIC a souligné ses 28 années d'implication**

**Scott, le 31 mai 2022.** – Le 19 mai dernier, une trentaine de personnes se sont réunies au Centre des loisirs de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon pour célébrer les 28 années d'implication de monsieur Russell Gilbert pour le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC). Un cocktail dînatoire a permis à chacun de souhaiter une excellente retraite à l'homme qui, après 21 ans de présidence, a décidé de passer le flambeau.

Ce sont les mots de Mme Véronique Brochu, directrice générale du COBARIC, qui ont ouvert la soirée : « Tu es le premier président à m'avoir fait confiance ». Le député de Beauce-Nord, M. Luc Provençal, a également pris la parole par vidéo. Son représentant, M. Stéphane Brown, était sur place pour remettre la médaille de l'Assemblée nationale, une distinction honorifique remise à la discrétion du député à M. Gilbert pour sa contribution exceptionnelle au COBARIC et à la communauté.

#### **Russell Gilbert, « l'homme du COBARIC »**

M. Gilbert a conclu les discours en prenant la parole, rappelant à tous qu'« au début, personne ne croyait en la gestion de l'eau par bassin versant », mais qu'en définitive, en faisant preuve de résilience et de compromis, le COBARIC est parvenu à donner sa place à la protection de la ressource eau au Québec. Maire de Sainte-Marie en 1994, M. Gilbert s'était engagé dès le début dans ce projet-pilote sur la rivière Chaudière. Depuis, il n'avait jamais quitté l'organisme!

La soirée du 19 mai s'est ainsi déroulée dans un cadre intimiste, réunissant notamment d'anciens membres du Conseil d'administration et employés du COBARIC. Parmi les photographies d'archives, les témoignages et les présents, chacun a pu se remémorer de bons souvenirs et échanger quelques mots avec le président sortant.

Le COBARIC tient à remercier sincèrement les partenaires qui ont contribué au succès de cet événement festif : la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, Innergex, la ville de Sainte-Marie, la MRC de la Nouvelle-Beauce ainsi que M. Luc Provençal, député de Beauce-Nord, et M. Richard Lehoux, député de Beauce.

#### **À propos du Comité de bassin de la rivière Chaudière**

Le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il favorise ainsi la pérennité de la ressource eau par la concertation et la

participation des usagers de l'eau de son territoire. Pour y arriver, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau, outil régional par excellence pour prioriser les actions selon leur priorité.

- 30 -

**Source :**

Marine Gaumer  
Agente en communication numérique  
418-389-0476, poste 7  
[web@cobaric.qc.ca](mailto:web@cobaric.qc.ca)

**Pour information :**

Véronique Brochu  
Directrice générale  
418-389-0476, poste 1  
[direction@cobaric.qc.ca](mailto:direction@cobaric.qc.ca)